



Extrait du registre des délibérations
COMMUNALITE DE COMMUNES

2021-1-8

Préfecture PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 25 février 2021
024-242400752-20210225-2021_1_8
Reçu le 02/03/2021
Département de la
Publié le 02/03/2021
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
15/02/2021

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 35
Pouvoirs : 1

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON CURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, THOMAS Michel, SEDAN Francis, MEYNIER Paul, VERDEBOUT André (délégué suppléant de Frédéric DESSOLAS) MEYNIER Patrick,

Absents et excusés et procurations : KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), AUGEIX), COUTURIER Pierre-Yves, SEDAN Francis, MEYNIER Paul,

M Paul MEYNIER est désigné secrétaire de séance

Modification et validation du tableau des emplois (tableaux joints en annexe)

Monsieur le Président rappelle au conseil que les ratios promus/promouvables concernant les avancements de grades ont tous été fixés à 100% pour tous les grades des catégories A, B et C sauf pour le passage d'Attaché principal à Attaché hors classe qui était à 50 et pour lequel il y a désormais des quotas mais plus de ratio.

Les tableaux d'avancement ayant été transmis par le centre de gestion, il convient désormais de créer les postes afin d'acter les avancements de grade de l'année 2021 et de fermer les postes d'origine selon le tableau proposé :

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture						
024-242400752-20210225-2021-1-8-DE	Grade d'origine	Avec ou sans examen	Ratios ou Quota	Temps travail	Nombre d'agents	Nouveau poste à créer
Reçu le 02/03/2021	Date	à fermer				
01/03/2021	Adjoint Animation	Sans	100	5h38	1	Adjoint Animation principal 2ème classe
01/03/2021	Adjoint technique	Avec	100	35h	1	Adjoint technique principal 2ème classe
01/03/2021	Attaché principal	Sans	Quota	35h	1	Attaché hors classe
01/05/2021	Adjoint Animation	Sans	100	35h	1	Adjoint Animation principal 2ème classe
01/10/2021	Adjoint administratif	Sans	100	35h	1	Adjoint administratif principal de 2ème classe
01/11/2021	Adjoint Animation	Sans	100	7h42	1	Adjoint Animation principal 2ème classe

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE la création des postes suivants :**

Au 1^{er} mars 2021

- un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à raison de 5 heures 38
- un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures
- un poste d'attaché hors classe à raison de 35 heures

Au 1^{er} mai 2021

- un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures

Au 1^{er} octobre 2021

- un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures

Au 1^{er} novembre 2021

- un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à raison de 7 heures 42

- **DECIDE la fermeture des postes d'origine :**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX



Au 1^{er} mars 2021

- un poste d'adjoint d'animation à raison de 5 heures 38
- un poste d'adjoint technique à raison de 35 heures
- un poste d'attaché principal à raison de 35 heures

024-242400752-20210225-2021_1_8-DE
Reçu le 02/03/2021
Publié le 02/03/2021

Au 1^{er} mai 2021

- un poste d'adjoint d'animation à raison de 35 heures

Au 1^{er} octobre 2021

- un poste d'adjoint administratif à raison de 35 heures

Au 1^{er} novembre 2021

- un poste d'adjoint d'animation à raison de 7 heures 42
- DECIDE que ces emplois seront ajoutés sur le tableau des emplois selon le planning indiqué
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 26 février 2021
Le Président,

Michel AUGEIX

